

Projet Unité Accueil Répît

Pôle Hébergement Enfance des Sorinières



Février 2021

Les objectifs

Lieu d'accueil et d'hébergement temporaire, afin de proposer des séjours de répit :

Pour les jeunes

Bénéficier d'une rupture dans le rythme du quotidien dans l'objectif de vivre autrement au sein d'un petit collectif, de prendre le temps de se reposer, de développer l'autonomie et les interactions sociales.

Pour les parents

Bénéficier d'un soutien et d'un relais, afin de disposer de temps libres pour pouvoir souffler, se reposer, partager des moments avec le reste de la fratrie, recréer des liens sociaux et professionnels...

Pour l'établissement d'accueil

Permettre des séjours de rupture, afin d'apporter une réponse à une institution, qui est en difficulté dans l'accompagnement d'un jeune.

Qui peut en bénéficier

- ▶ Des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 8/19 ans, porteurs des troubles du neuro-développement,
- ▶ bénéficiant d'une orientation MDPH IME/SESSAD/RAPT (précisant les 90 jours d'accueil temporaire).

Nous ne sommes pas voués à accueillir des jeunes atteints de déficiences motrices, auditives et visuelles aigües, être un lieu de vie pour des jeunes relevant de l'ASE, être un IME pour des jeunes sans solution/RAPT, être une annexe d'une structure hospitalière.

Quelle offre d'accueil

Proposition de 5 places, avec une modularité dans les accueils et dans leur rythmicité

- 4 places d'accueil répit d'hébergement
- 1 place d'accueil de jour modulée avec de l'accueil d'urgence, selon un cadre bien défini (maladie, hospitalisation ou décès d'un parent...).

Lors des séjours d'accueils, les groupes seront constitués en fonction des tranches d'âges suivantes : 8/11 ans, 12/15 ans et 16/19 ans.

L'accueil répit sera ouvert 330 jours, avec des possibilités de séjours d'une ou deux semaines, en fonction du calendrier prédéfini (environ 3 à 5 accueils dans l'année, en lien avec les 90 jours d'accueil temporaire).

Quels types d'accueil



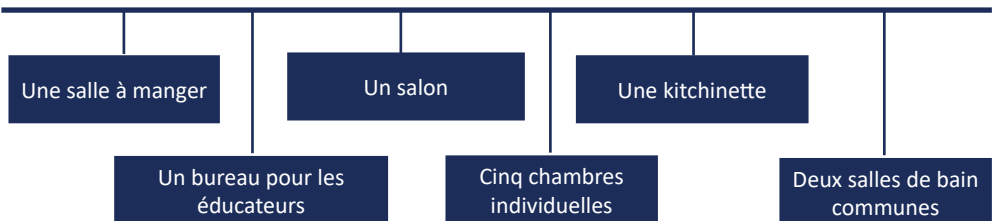
Comment se déroule l'admission

Mise en place d'une procédure d'admission :

- Demande d'un 1^{er} accueil et recensement des besoins des familles ou d'un établissement (CAFS, ASE, IME) par mail : hebergementenfance@adapei44.asso.fr ◀
- Proposition de rencontre avec la famille et le jeune par le Pôle Hébergement Enfance en fonction des places disponibles. ◀
- Proposition d'un 1^{er} accueil d'observation (1 journée ou 1 journée + 1 nuit) ◀
- Suite au 1^{er} accueil, mise en œuvre de la Commission d'admission en équipe pluridisciplinaire, avec la présence d'un cadre de direction qui décide ou non de la poursuite de l'accueil. ◀
- Demande de réservation d'accueil par mail, en lien avec le calendrier annuel prédéfini par tranches d'âges ◀

Espaces de vie, environnement

- Un lieu de vie sécurisant, accueillant et convivial, adapté à la mixité des âges et des handicaps. Ce lieu est composé d'une unité de vie avec les espaces suivants :



- Avec un espace extérieur arboré et délimité permettant de disposer d'un lieu d'activités : jardins sécurisés et calme, jeux extérieurs.
- Un espace administratif (direction/secrétariat), un espace para-médical (infirmier/bureau thérapeute), un espace de service (lingerie) et des espaces communs (balnéothérapie, salle hyposensorielle).

Encadrement

Une équipe de professionnels pluridisciplinaire pour accueillir et accompagner les jeunes dans le quotidien, avec des profils et des compétences variés :



Accompagnement médico-social

Médico-social	Accompagnement des jeunes dans les gestes de la vie quotidienne (toilette, habillement...)
	Activités éducatives sur site et en milieu ordinaire, en accompagnement individuel et/ou en collectif
	Structuration des loisirs
	S'inscrire dans la vie locale
Para-médical	Coordonner le projet de soin du jeune accueilli en lien avec la famille et les partenaires extérieurs : présence IDE à l'admission, gestion du dossier de la personne et de la qualité des soins (vérification pilulier/traitement...).
Partenariat	Coordonnations régulières avec les partenaires extérieurs (IME, ASE...), la famille pour mettre en oeuvre les objectifs du projet de l'accueil répit.

Qui contacter

- **Denis Marchand** : Directeur de Territoire Sud Loire
Education, Scolarisation, Soins et Apprentissage
- **Hélène Mauchréten** : Responsable du Pôle Hébergement Enfance
Site Sorinières - CAFS
- **Elodie Brossard** : Cheffe de service

Pôle Hébergement Enfance

41 Ter, rue des Papillons - 44840 Les Sorinières
Tél : 02 40 31 03 03 - email : hebergementenfance@adapei44.asso.fr